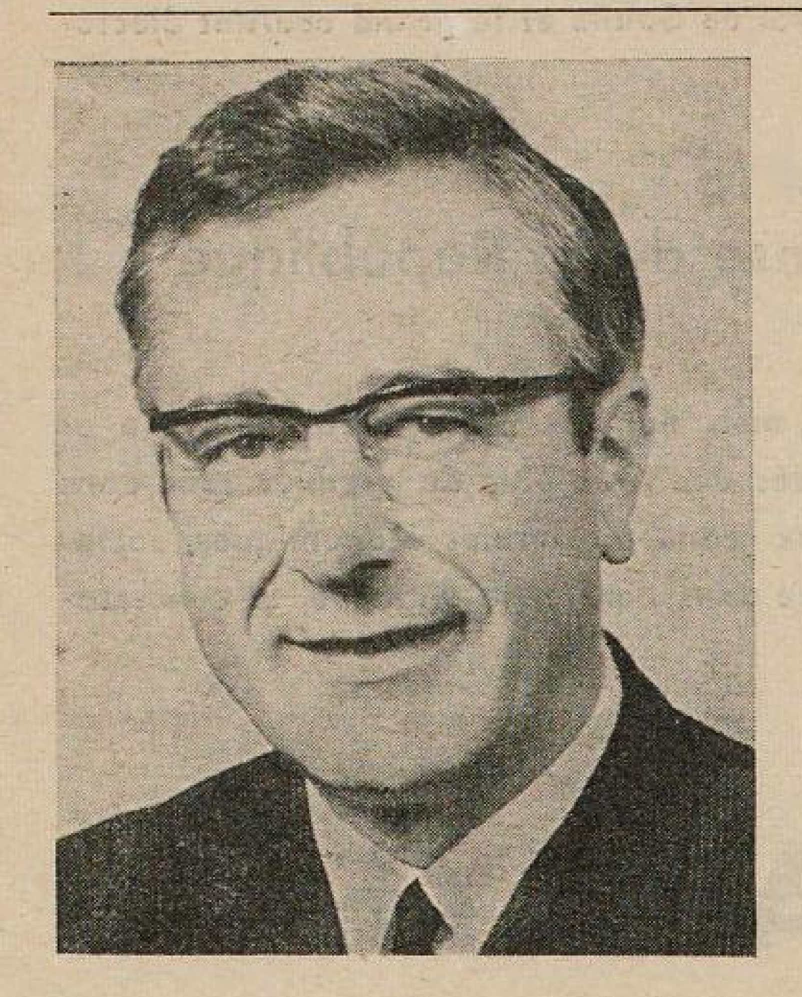
Elections législatives — 3e circonscription de l'Eure — Scrutin de ballottage du 30 juin 1968



André DELAHAYE

Candidat d'Union pour la Défense de la République

en tête pour le deuxième tour

Chères Electrices,
Chers Electeurs,

Dans la troisième circonscription de l'Eure, comme dans l'ensemble du pays, le suffrage universel s'est clairement et massivement exprimé en faveur de l'UNION POUR LA DÉFENSE DE LA RÉPUBLIQUE.

Dans notre circonscription, les électrices et les électeurs ont eux-mêmes, comme le veut la loi démocratique, largement désigné, en le plaçant en tête, le candidat national qui a désormais la charge au second tour de défendre la Démocratie et la République. Je vous en remercie et j'entends être digne de la mission qui m'est ainsi confiée.

Les résultats du premier tour sont nets et clairs :

DELAHAYE, candidat d'Union pour la Défense de la République			14.066
Montagne, P.D.M.			12.855
Champion, communiste	9.392	Extrême-gauche	15.730
Ruault, P.S.U.	6.338		

Le total des voix de l'extrême-gauche qui se porteront au second tour sur le candidat communiste montre suffisamment le danger.

Il indique aussi le devoir de tous ceux qui veulent défendre la République et barrer la route à l'aventure totalitaire.

Il leur faut dimanche prochain porter massivement leurs voix et SANS ABSTENTIONS

sur le candidat national placé largement en tête par les électeurs et les électrices eux-mêmes : le seul candidat qui, sans équivoque, représente le Général de Gaulle et le grand courant électoral et populaire qui s'est manifesté au premier tour :

André DELAHAYE
Candidat d'**U**nion pour la **D**éfense de la **R**épublique

Plus vous serez nombreux à vous rassembler sur mon nom et plus j'aurai de force et d'autorité pour représenter notre Circonscription aux côtés des trois élus du premier tour dans notre Département et pour travailler, avec vous tous, aux grandes réformes économiques, sociales, agricoles et universitaires qui ne seront possibles que dans l'ordre, le dialogue, la concertation et la décentralisation régionale.

André DELAHAYE

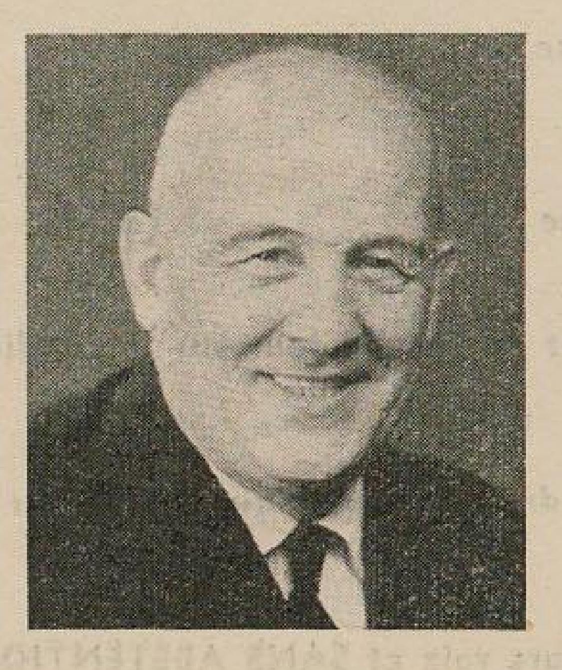
Docteur-Vétérinaire

Chargé de cours à la Faculté des Sciences de Caen

Conseiller municipal de Saint-Pierre-la-Garenne

Candidat d'Union pour la Défense de la République

Suppléant :



Marcel LECLERC

Entrepreneur d'Electricité au Neubourg

Vice-Président de la Chambre syndicale des Entrepreneurs d'Electricité de l'Eure

Déporté — Résistant

Officier de la Légion d'Honneur

Croix de guerre — Médaille de la Résistance

Maire de Saint-Germain-de-Pasquier

Imp. BRIARD, Les Andelys